

SEQUENCES BOIS

Espace public

juillet 2012 - 9 € - numéro 91

Extrait revue SEQUENCES BOIS
à destination du site bibliobois





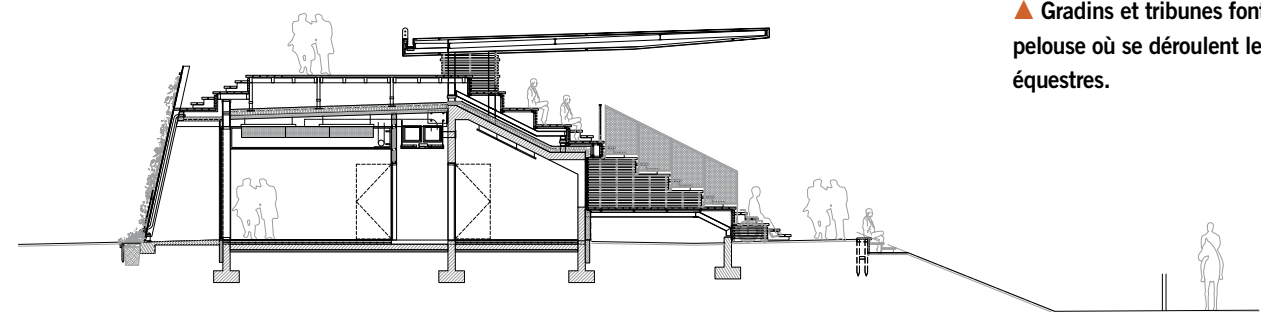
Une réhabilitation au naturel

Après trois ans de travaux, le stade du Grand Parquet de Fontainebleau, haut lieu du sport équestre depuis 1922, a connu une profonde restructuration. Le site de 25 hectares mêle aujourd'hui étroitement la nature au bâti à structure bois.

UNE TOITURE POUR MARCHER ET PRENDRE DE LA HAUTEUR

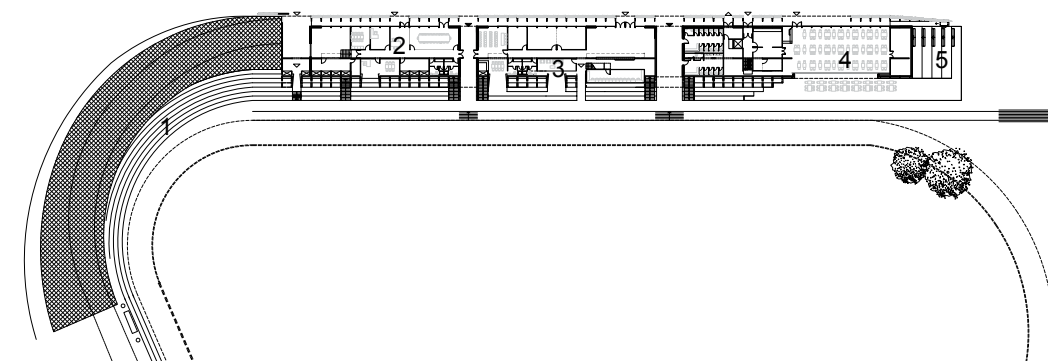
L'équipement, devenu vétuste et inadapté, devait connaître une vaste rénovation pour pouvoir continuer à accueillir des compétitions de haut niveau. L'enjeu consistait à intégrer une construction à la fois technique et fonctionnelle sans altérer le site remarquable et protégé de la forêt domaniale de Fontainebleau. Les architectes ont ainsi opté pour une réorganisation globale du parc tout en minimisant l'impact des constructions au sol. Leur credo : fusionner les aména-

gements avec le paysage et proposer une construction qui fasse corps avec son environnement. Le projet qui intègre, outre le réaménagement total du site, la construction d'un bâtiment principal et de plusieurs équipements annexes, s'inscrit parfaitement dans son territoire comme s'il en était une émergence naturelle. Résultat : un parc équestre où se chevauchent architecture et paysage. Le bois, élément dominant, participe au dispositif d'intégration des bâtiments. Pour mener les travaux sans interrompre l'activité équestre, le recours à la filière sèche avec le choix du bois s'imposait naturellement.



▲ Gradins et tribunes font face à la pelouse où se déroulent les concours équestres.

- **Plan du bâtiment principal :**
- 1- Gradins découverts,
 - 2- Centre des affaires équestres,
 - 3- Tribune du jury,
 - 4- Restaurant,
 - 5- Emmarchements d'accès au toit.



- ▼► **A l'arrière, un passage abrité sous une pergola conduit aux bureaux qui servent d'appui aux gradins.**





La réhabilitation du site a ainsi été menée par tranches successives. A la manière de paysagistes, par une approche douce et discrète, les architectes ont redéfini les zones d'activité qui sont désormais clairement délimitées par la végétation. De nombreux talus reliés entre eux par des passerelles revêtues de bois séparent les différentes aires d'évolution des chevaux. Depuis l'accueil des cavaliers et des équidés, jusqu'à l'accès du public, en passant par l'organisation des carrières de concours, l'agencement des espaces a été repensé et totalement rationalisé. Les terrains de compétition ont été réorganisés au sein d'une grande clairière centrale délimitée par la lisière de la forêt et par la plate-forme réservée aux boxes dont le nombre a été doublé. Délicatement inscrite dans le paysage, une grande boucle piétonne dessert l'ensemble du site et vient s'achever sur le toit du bâtiment principal aménagé en belvédère. Longue de 120 m, la construction a été imaginée comme un horizon naturel qui naît progressivement du paysage. Sa façade sud, entièrement végétalisée à base de plantes persistantes et caduques, protège la bande de bureaux qui supporte l'ensemble de la nouvelle tribune de 1200 places dont les gradins - ajourés pour une meilleure ventilation - sont réalisés en robinier. Haut d'à peine 6 m, le bâtiment, construit selon un système poteaux-poutres en épicéa avec plancher en lamellé-collé, rassemble trois blocs distincts et autonomes, intégrés derrière une enveloppe en mélèze. Il abrite à la fois les bureaux et les services (commissariat général, salles de réunions, zone pour la presse et pour le jury) ainsi qu'un vaste restaurant panoramique de 200 m². La toiture est occupée par une série de terrasses avec platelage en robinier, étagées dans la continuité du talus engazonné. Cette toiture, accessible au public, est desservie par un large escalier en robinier.

▲ Un travail d'intégration réussi grâce au traitement des toitures accessibles en bois ou végétalisées.



▲ Les locaux techniques et de stockage s'inscrivent avec habileté dans le mouvement des terres.

Des surfaces de stockage ont en outre été conçues. Afin d'en minimiser l'impact visuel, elles ont été cachées sous des merlons surhaussés et des toitures végétalisées. Avec ce projet de réhabilitation globale du stade équestre du Grand Parquet, les architectes ont souhaité donner, dans une approche discrète et fusionnelle, toute sa place au paysage ainsi révélé et valorisé. ■

Architectes : Joly & Loiret (75) / Maîtres d'ouvrage : Communauté de communes Fontainebleau-Avon / BET : EVP ingénierie (75) / Economiste : Michel Forgue (38) / Entreprises bois : Belliard Frères (53), Bonnardel (77) / Réalisation : 2011 / Lieu : Fontainebleau (77) / Photos : Frédéric Delangle, Michel Denancé.

Parc urbain en Bretagne

Pièce maîtresse du projet urbain de Saint-Jacques-de-la-Lande, ce parc écologique de 40 hectares a été envisagé comme un grand espace ouvert aux usagers. Il repose sur la volonté de respecter la biodiversité et les éléments naturels existants.

DES OUVRAGES EN BOIS POUR ACCOMPAGNER LA STRUCTURE PAYSAGÈRE

En périphérie de Rennes, la ville de Saint-Jacques-de-la-Lande s'est engagée depuis plus de 20 ans dans un projet urbain ambitieux pour accueillir de nouveaux habitants. Plusieurs milliers de logements ont été construits ainsi qu'un nouveau centre-ville pour redonner une cohérence au territoire.

Pour accompagner cette mutation et pallier le choix d'une forte densité bâtie, la municipalité s'est également engagée dans la réalisation d'un parc écologique de 40 hectares dont la maîtrise d'ouvrage a été attribuée à l'Atelier de Paysages Bruel-Delmar.

La conception s'appuie sur les éléments naturels existants tels que les nombreuses mares, le milieu bocager et le ruisseau du Blosne qui devient un élément structurant. Pour préserver cette richesse paysagère, seule une partie du parc a été aménagée (plantations, cheminements, jeux pour enfants...). Le reste est simplement rendu accessible aux usagers et la diversité des milieux, maintenue. L'eau joue



◀ Un parc où il fait bon se reposer et jouir de la présence du végétal et où les éléments bâtis se font discrets.



▲ Le respect de la trame bocagère est souligné par la mise en place d'une clôture en bois brut.



◀ Une grande terrasse urbaine marque l'entrée du parc et constitue un espace public festif.



◀ Le jardin des saules : un enclos végétal planté, cerné par un vaste platelage en lames de chêne qui fait plate-forme pour le repos et la détente.

▼ Un ponton en chêne comme aboutissement du chemin pédagogique qui conduit au plan d'eau.

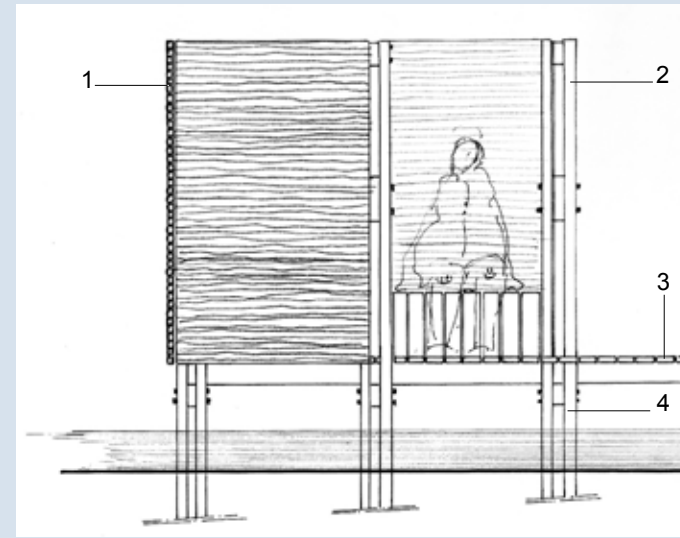
ici un rôle majeur. « Elle écrit les tracés du parc et affirme sa présence à toutes les échelles. Ainsi le creusement d'un bassin le long de la grande haie de chênes, la création d'une roselière assurant la phytoépuration des eaux de ruissellement, et tout le vocabulaire des petits ouvrages de seuils, gués, déversoirs et avaloirs donnent à voir et à comprendre cette écriture topographique et écologique » notent Christophe Delmar et Anne-Sylvie Bruel.

Ainsi, le parc ne cherche pas à concurrencer le paysage et s'inscrit dans la trame bocagère existante. Lieu de détente, de promenade et de jeux pour les enfants, il est aussi le lieu privilégié pour découvrir l'écologie des milieux humides. Il s'organise à travers plusieurs grands espaces et apporte de nouvelles fonctions aux habitants : une grande terrasse urbaine offrant une nouvelle place publique et festive, le



◀ ▶ Un ponton de chêne sur la roselière conduit à l'observatoire.

▼ Coupe sur l'observatoire
1- Rondin de châtaignier, Ø 6 cm,
2- Bastaing de chêne moisé,
3- Platelage en chêne,
4- Pieux battus.



jardin des saules, « salon du parc » que l'on découvre en parcourant un ponton, une pâture pour accueillir des animaux ou encore des prairies propices aux pratiques de plein air.

PRIVILÉGIER DES ESSENCES NATURELLEMENT DURABLES

« Sur la totalité de ses 40 hectares, la diversité des milieux est entretenue de façon raisonnée afin de maintenir cette mosaïque qui en fait l'identité, autorisant tout à la fois des reconquêtes écologiques spontanées sans gommer la mémoire des pratiques culturelles ancestrales » résumant les paysagistes.

L'appropriation du milieu par les riverains se fait notamment par la mise en place de chemins pédagogiques sur la faune et la flore mais également d'observatoires ou encore d'aires de jeux. Pour réaliser les différents aménagements qui jalonnent le parc, l'utilisation du bois a été privilégiée. Cette volonté s'inscrit dans la logique d'un parc très naturel souhaitée par les paysagistes qui voulaient éviter une image trop figée. Les pontons et le jardin des Saules sont réalisés en chêne. La terrasse et ses gradins sont en Maçaranduba (naturellement classe 4). L'Observatoire de la Roselière se compose de ganivelles en châtaigner supportées par une structure en chêne sur pilotis de bois.

Ce projet a été récompensé par le Grand Prix 2011 « Zones humides en milieu urbanisé » décerné par le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. ■

Architecte-paysagiste : Atelier de Paysages Bruel-Delmar (75) / Maître d'ouvrage : Commune de Saint-Jacques-de-la-Lande / Réalisation : 2009 / Lieu : Saint-Jacques-de-la-Lande (35) / Photos : Antoine Guilhem-Ducléon.



▲ Les planches de chêne posées en long sur la structure bois accentuent la profondeur de l'ouvrage.

◀ L'adaptation de tous les ouvrages au relief du terrain naturel est la règle de cet aménagement paysager.



▲ Maison des jardiniers, édicule de sortie, belvédère et aire de rangement ponctuent l'espace du jardin.

▼ ▶ La forme de chacun des pavillons procède du découpage volumétrique de l'archétype traditionnel de la maison.



Origami de mélèze aux Lilas

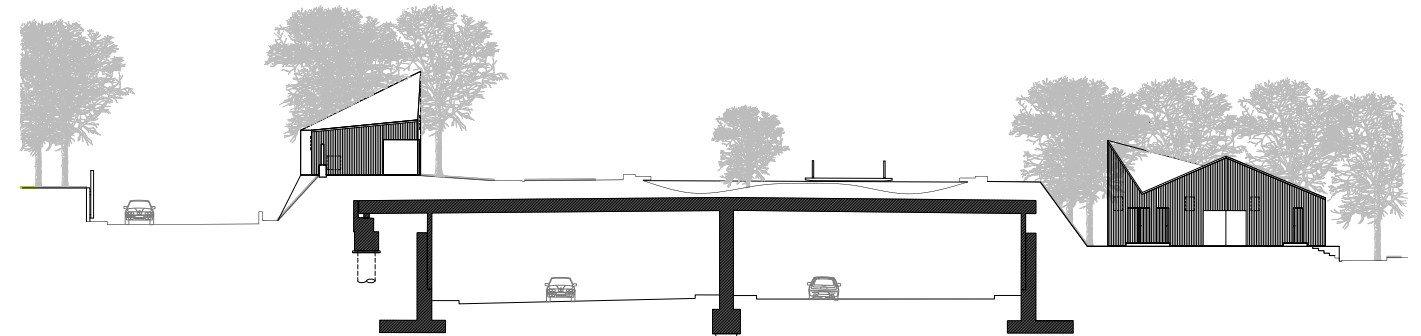
Au jardin Serge Gainsbourg, nouvellement créé à Paris, la maison du jardinier et l'abri du gardien dialoguent avec les édicules des sorties de secours du périphérique. Les vibrations de leur bardage ajouré y amplifient les découpes géométriques des volumes tout en contrastant subtilement avec les arbres environnants.

PLIAGE ET EMBOÎTEMENTS

Inscrit dans une zone d'aménagement de loisirs entre Paris et Les Lilas, le parc Serge Gainsbourg a pris place sur une dalle qui recouvre le périphérique. Le projet de parc, réalisé par l'agence de paysagistes Territoires a été conçu en concertation avec les architectes chargés d'installer des bâtiments de service pour ce morceau de nature urbaine. Le concept fondateur joue avec la présence dissimulée du périphérique en ménageant un vide central axé sur le flux automobile, flanqué de part et d'autre de masses boisées et construites. Le cheminement principal du jardin qui se déroule d'est en ouest se termine par un promontoire, projeté vers le Pré-Saint-Gervais, en surplomb des voies. La dalle de recouvrement, terrain d'assise du projet, a dirigé les architectes vers une stratégie de construction légère qu'ils souhaitaient intégrer au langage formel de l'ensemble des équipements de loisirs

placés de part et d'autre de l'avenue de la porte des Lilas. Le parti géométrique de lignes brisées dessinées dans un objectif d'allègement des formes installe un vocabulaire identifiable dans le quartier, mais se décline en matériaux différents selon l'ensemble des programmes de la ZAC. Ainsi, le cirque affirme sa nature festive par sa peau de métal doré alors que le bardage continu en mélèze des pavillons du jardin se fait l'écho de la matière des arbres.

Les pavillons abritent plusieurs usages, abris des jardiniers et des gardiens, sanitaires et sorties de secours, mais ils ont été envisagés comme une famille d'éléments qui se répondent les uns avec les autres, bien que disséminés sur la dalle. La figure initiale de la composition a été la maison traditionnelle carrée dont le toit a été brisé pour en alléger la forme. Les volumes des différents équipements construits en ossature bois ont pris place sur une base orthogonale fédératrice pour



devenir des volumes autonomes qui s'emboîtent parfaitement les uns dans les autres, tel un origami en trois dimensions. L'effet de pliage et d'emboîtement est accentué par le dessin des façades dont l'enveloppe de mélèze régulière et uniforme est en parfaite continuité avec les grands vitrages fixes qui marquent les angles des principaux bâtiments. Le verre réfléchissant qui protège les volumes intérieurs des regards des promeneurs joue avec les couleurs alentour autant qu'il se fond dans la teinte du bois. Le bardage continu à claire-voie masque les ouvertures des petites fenêtres ouvrantes qui abritent un éclairage extérieur. De nuit, ces folies du jardin se transforment en lanternes, autre version de leur présence qui scande l'environnement végétal de leur savant arrangement. ■

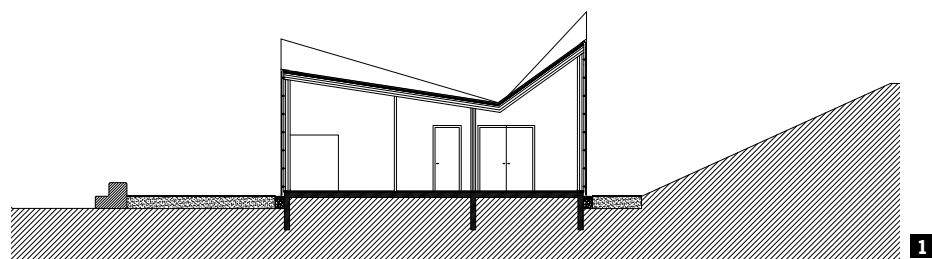
Architectes : **Matthieu Gelin & David Lafon (75)** / Paysagiste mandataire : **Territoires (25)** / Maître d'ouvrage : **SEMAVIP / BET : Intégrale 4 (75)** / Entreprise bois : **Hervouet, charpente (75)** / Réalisation : 2010 / Lieu : **Porte des Lilas, Paris (75)** / Photos : **N. Waltefaugle, X. Testelin.**



▲ Coupe transversale sur le jardin implanté au-dessus du périphérique.

◀ ▶ Les clôtures en bois rappellent les structures verticales des bardages en mélèze.





MISE EN ŒUVRE

Bardage bois et VEC

**MAISON DES JARDINIERS ET ABRI DU GARDIEN,
JARDIN SERGE GAINSBORG (75)**

Les constructions implantées à la fois sur la dalle du périphérique et sur un remblai ont nécessité des fondations sur radier. La construction à ossature bois comporte des montants d'épicéa de section 45 x 145 cm avec poteaux d'angle carrés de 145 cm de côté supportant une toiture à pans inversés avec chevronnage en épicéa de section 63 x 75 cm sur arbalétriers en épicéa. L'ensemble reçoit une couverture en zinc sur voligeage.

Le bardage vertical en mélèze est ajouré. Il est posé avec un double contre-lattage vertical et un panneau d'arrière plan en CTBX de 10 mm qui constitue un fond bois derrière la claire-voie. Ce panneau assure en outre la protection du pare-pluie contre les UV.

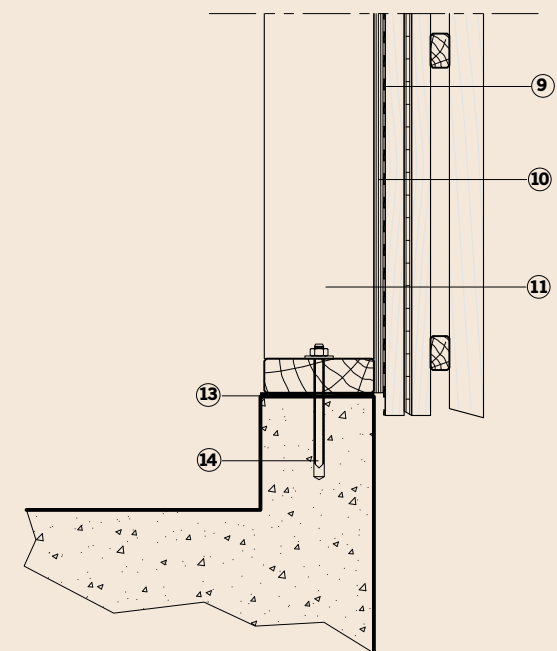
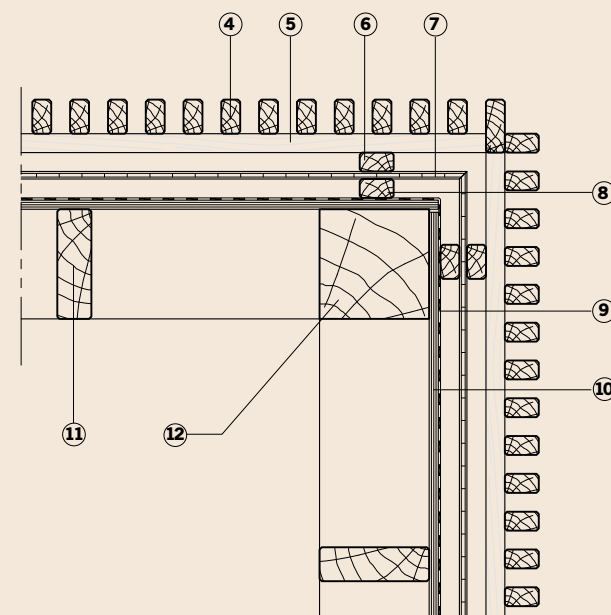
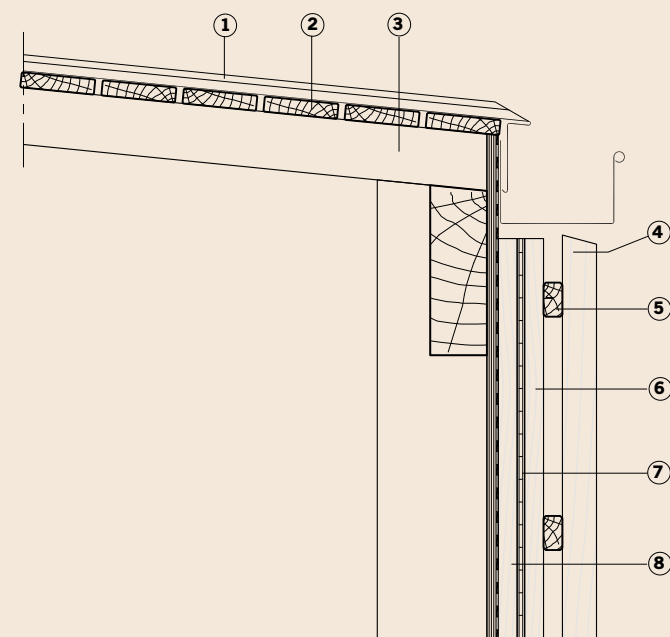
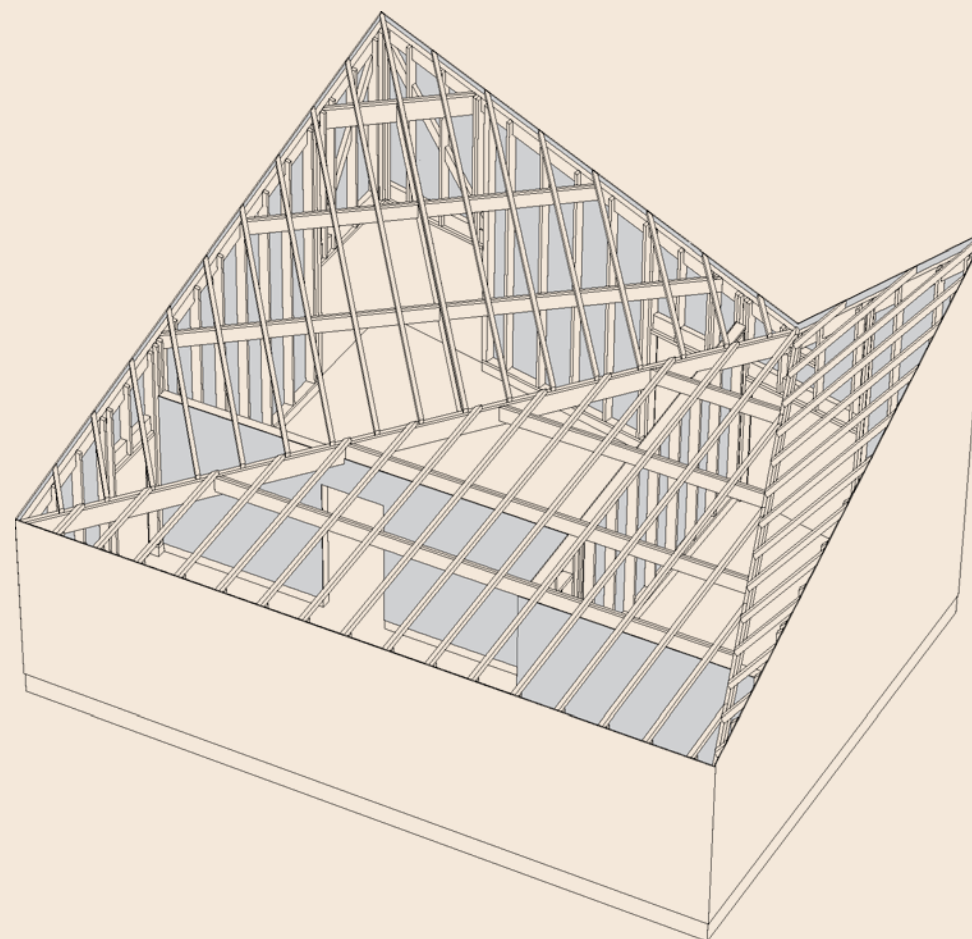
L'angle vitré est réalisé avec la technique du VEC (Vitrage Extérieur Collé) au moyen de profils en aluminium fixés à l'ossature bois qui restent invisibles du dehors. Le calage des volumes verriers au nu du bardage bois crée une paroi lisse, délimitée par des joints creux. Les autres ouvertures, à usage principal d'aération, sont disposées derrière le bardage et comportent un éclairage extérieur à usage de signalétique nocturne.



1 Coupe transversale sur la maison des jardiniers.

2 Construction des murs à ossature bois dans lesquels s'inscrivent les ouvertures conçues comme des caissons lumineux.

3 Revêtement intérieur des murs en panneaux de contreplaqué à parement de bouleau.



Coupe transversale sur le mur à ossature bois, plan partiel sur l'angle et axonométrie de la charpente.

- 1** Couverture en zinc.
- 2** Voligeage en épicéa 18 x 100 mm.
- 3** Chevron en épicéa, traité classe 2, 63 x 75 mm.
- 4** Bardage vertical à claire-voie, tasseau en mélèze, 25 x 45 mm.
- 5** Lattage horizontal en mélèze, 25 x 45 mm.
- 6** Contre-lattage vertical en mélèze, 25 x 45 mm.
- 7** Panneau d'habillage en contreplaqué CTBX pin maritime, ép. 10 mm.
- 8** Contre-lattage vertical en épicéa traité classe 2, 25 x 45 mm.
- 9** Pare-pluie.
- 10** Voile travaillant, panneau OSB3, ép. 12 mm.
- 11** Ossature 45 x 145 mm à 60 cm d'axe, en épicéa traité classe 2.
- 12** Poteau d'angle 145 x 145 mm, en épicéa traité classe 2.
- 13** Barrière anti-capillarité, feutre bitumeux 36S.
- 14** Goujon d'ancrage Ø12 mm, tous les 80 cm.



Aménagement de plage en Pays de Caux

A Saint-Jouin-Bruneval, le réaménagement du front de mer visait sa valorisation pour améliorer le confort et l'accueil des usagers. La plage affiche aujourd'hui un nouveau visage qui respecte le lieu et son paysage de falaises.

DES VOLUMES EN BOIS PONCTUENT LA PLAGE

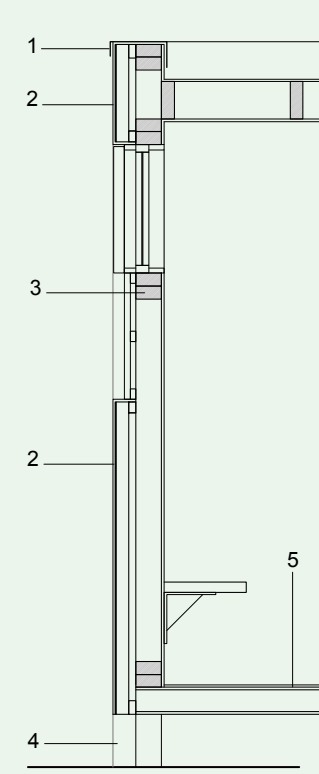
En bord de Manche, la commune de Saint-Jouin-Bruneval dispose d'une plage, postée au pied de la falaise, qui peut accueillir jusqu'à 3000 personnes par jour pendant la saison estivale. Gagner en confort et en convivialité, améliorer les infrastructures d'accueil, tels étaient les enjeux du projet de réaménagement confié à l'architecte Bruno Saas de l'atelier de Saint-Georges. Il s'agissait à la fois de créer de nouveaux

▼ **Les toilettes publiques sont adossées à un mur en gabion réalisé avec les galets de la plage.**

équipements publics, d'en réhabiliter d'autres, mais aussi de requalifier les différents espaces paysagers et les circulations. L'ancienne voirie est remplacée par une promenade en béton de sable longeant le front de mer, ponctuée d'éléments de mobilier qui accentuent la linéarité recherchée : un restaurant, des bancs, un terrain de pétanque... Côté plage, cette promenade se prolonge en platelage en chêne par un tracé courbe épousant les composantes naturelles du site. Tout au long se succèdent le pôle nautique, un poste de secours, des toilettes publiques, une plateforme de douches mais aussi des cabines de plage, un autre espace de restauration et un bâtiment de stockage.

Tous ces équipements prennent la forme de petites constructions sobres, unifiées par un vocabulaire architectural et des matériaux communs. « Je n'imaginai pas de précieuses petites cabanes rayées bleues et blanches, qui auraient été inadaptées au lieu, confie l'architecte. Il fallait quelque chose de solide, d'aspect plus brut et authentique, qui restera présent tout au long de l'année, été comme hiver. »

Ils sont tous de forme cubique ou rectangulaire à l'image de ceux existants et habillés de panneaux de bois coulissants laissant apparaître en journée des ouvertures, des balcons,



◀ Coupe partielle sur une cabine de plage

- 1- Couverture en zinc,
- 2- Panneau stratifié Parklex,
- 3- Ossature bois en épicéa,
- 4- Assise en poteaux de chêne,
- 5- Parquet de chêne.



des terrasses et des percements sur les constructions. L'hiver, ils sont tout simplement fermés.

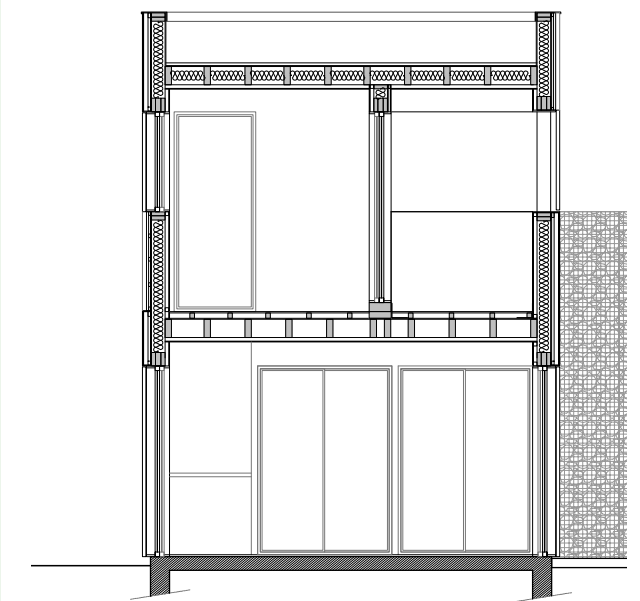
Afin de s'inscrire dans la démarche environnementale souhaitée par la commune, le projet privilégie notamment l'usage de matériaux bruts et renouvelables, disponibles sur place ou déjà présents sur le site. Les nouveaux bâtiments sont réalisés en ossature bois avec un bardage en panneaux de bois stratifié haute densité Parklex et en gabion de galets prélevés sur place. L'habillage des bâtiments existants est réalisé avec le même bardage. L'intérieur est revêtu de triply. Parmi les autres dispositifs œuvrant pour le développement durable figurent des toilettes sèches, un système de pompage pour les douches, une éolienne de pompage pour l'alimentation en eau des jeux pour enfants, des panneaux d'eau chaude solaire sur le toit du pôle, une plateforme de tri des déchets, des poubelles de tri sélectif à proximité des activités notamment des zones de pique-nique.

Ce projet a reçu le Grand prix d'Architecture et d'Urbanisme de Haute-Normandie 2012, catégorie aménagement. ■

Architecte : Bruno Saas - Atelier de St Georges (76) / Maître d'ouvrage : Mairie de Saint-Jouin-Bruneval / Entreprise bois : Entreprise Vautier (76) / Réalisation : 2011 / Lieu : Front de mer, Saint-Jouin-Bruneval (76) / Photos : Atelier de St Georges.



▲ Un groupement de 3 cabines de plage.



▲ Coupe transversale sur le poste de secours.

▼ **Les bâtiments, robustes et entièrement clos, empêchent toute intrusion et demeurent en place été comme hiver.**





◀ Spadina WaveDeck, un belvédère sur le lac Ontario qui participe à la requalification des berges urbaines.

▶ Des courbes audacieuses animent le tablier du Simcoe WaveDeck qui devient un espace à la fois fonctionnel et ludique.

▼ Plan d'aménagement du front de mer de Toronto.



Promenade urbaine à Toronto

Permettre d'accéder à la rive du lac Ontario était devenue une priorité d'aménagement pour la ville de Toronto. Trois ouvrages en bois aux lignes courbes tracent le nouveau profil des berges urbaines en offrant une intelligente stratégie d'accessibilité au front de mer.

JEUX DE COURBES

Dans sa partie centrale, le rivage du lac Ontario représente une bande de trois kilomètres située à proximité immédiate du quartier d'affaires du centre-ville. Cet atout majeur de la métropole canadienne, en dépit des décennies de projets de développement et de planification manquait d'une vision d'ensemble homogène, tant visuelle que physique. La proposition de l'équipe d'architectes et paysagistes West 8 de Rotterdam s'attache à résoudre le problème en créant une image urbaine cohérente et lisible du bord de l'eau, en termes fonctionnels et architecturaux. Le projet s'appuie sur une continuité du front de mer à partir de différents dispositifs dont les deux principaux consistent à créer un itinéraire continu au bord de l'eau par une succession de ponts et passages piétonniers, doublée par la requalification du boulevard Queen Quay en une nouvelle promenade urbaine reliant les espaces publics en

prise sur le lac. La configuration de la berge dans cette zone est ponctuée d'anciens bassins portuaires dont la présence constituait un obstacle pour une progression continue du parcours piétonnier. L'idée des architectes consista à couvrir partiellement ces bassins par des plate-formes en bois sur pilotis afin de restituer une continuité fonctionnelle au rivage et permettre une progression naturelle de la promenade sur trois kilomètres d'une extrémité à l'autre du front de mer.

Quatre plate-formes ont ainsi été prévues qui proposent d'utiliser les variations de changement de niveau entre le boulevard urbain et le lac pour modeler le tablier des pontons installés au contact de l'eau.

La première de cette suite de structures en bois, dont trois sont réalisées à ce jour, est Spadina WaveDeck. Inspirée par les découpes sinueuses des rives du lac canadien, la géométrie de l'ouvrage en bois dessine des lignes incurvées



◀ ▲ De longues poutres cintrées en lamellé-collé reposent en porte-à-faux sur un réseau de piles d'acier ancrées au fond du lac.



▲ Un long banc en lames de bois ajourées longe la rive.

qui créent un étagement de plans d'accès à la rive tout en formant des marches pour s'asseoir face au lac. Ce quai en bois d'une superficie de 630 m² propose un nouveau point de rassemblement au bord de l'eau dans un secteur qui n'offrirait autrefois qu'un trottoir étroit sans accès public direct à la rive. A quelques centaines de mètres, le Simcoe WaveDeck développe des courbes impressionnantes qui s'élèvent jusqu'à 2,60 m au-dessus de l'eau. Le tablier se compose de plusieurs plans décalés qui ondulent au bord de l'eau.

Le Rees WaveDeck forme un autre dock urbain dont la forme permet une utilisation multiple de l'espace comme lieu de

détente et de rassemblement. Deux longs bancs sans dossier forment une élégante bordure empêchant toute chute accidentelle dans l'eau.

Conçues sur un même principe structurel, les plate-formes sont constituées de grandes poutres courbes en lamellé-collé assujetties à des piles d'acier ancrées au fond de l'eau et recouvertes d'un platelage en ipé. Elles sont suffisamment robustes pour résister à de fortes houles et aux contraintes qu'imposent la glace hivernale.

La création de ces itinéraires ludiques contribue à la fréquentation croissante du bord de lac. ■



▲ Détail du platelage.

Architectes-paysagistes : West 8 urban design & landscape architecture (Pays-Bas) et DTAH (Canada) / Maître d'ouvrage : Waterfront Toronto / BET : Halsall Associates (Canada) / Entreprise : Somerville Construction (Canada) / Réalisation : 2009 / Lieu : Toronto (Canada) / Photos : West 8.